

COPIE DE RÉOLUTION

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, tenue, à la salle Jacques-Charette, 651, boul. Saint-Laurent Est, à Louiseville, le mercredi 8 mars 2023 à 19h30

Fonds Covid

Objet : Bilan d'attribution des sommes

N/D : 303

CONSIDÉRANT l'aide financière de 811 019 \$ reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation visant à supporter les coûts supplémentaires occasionnés par la pandémie tout en permettant aux MRC de développer leurs infrastructures numériques et leurs outils technologiques;

CONSIDÉRANT QU'à la fin de l'année 2022, un bilan des montants affectés en 2021 et 2022 du Fonds COVID doit être déposé au conseil pour adoption;

CONSIDÉRANT le dépôt de ce dernier qui se détaille comme suit :

FONDS COVID – 811 019,00 \$

DESCRIPTION	ANNÉE 2021	ANNÉE 2022
IPAD + projecteurs	14 850,00 \$	
Manque à gagner – Cour municipale (diminution des constats)	102 733,00 \$	
Soutien tourisme et culture (promo)	100 000,00 \$	100 000,00 \$
Entretien de la dorsale informatique	39 668,00 \$	59 172,00 \$
Google Street View		51 180,00 \$
Services professionnels <ul style="list-style-type: none"> • Ordivert • AIE Informatique • Réappropriation du service informatique 	37 884,00 \$	62 367,00 \$
Matériel informatique <ul style="list-style-type: none"> • Portables, serveurs, disques de sauvegarde, imprimantes • Matériel vidéoconférence, etc. 	22 358,00 \$	71 994,00 \$
Support logiciels et licences	25 883,00 \$	56 884,00 \$
Caméra et alarme – Agroa Desjardins	25 240,00 \$	2 918,00 \$
Frais engendrés par la pandémie (masques, désinfectant)		3 280,00 \$
Système vidéoconférence – salle 730		1 938,00 \$
Compensation juge Séances annulées cause COVID		4 840,00 \$
Contrats Express – Cour municipale		4 391,00 \$
Téléphonie IP : 82 729 \$ Note : 75,000 \$ provenant du surplus MRC		7 729,00 \$
Report 2021	368 616,00 \$	
Solde à affecter au tourisme (R#431/12/2022)		15 710,00 \$
<i>Sous-total</i>	368 616,00 \$	442 403,00 \$
GRAND TOTAL		811 019,00 \$



POUR CES MOTIFS;

43/03/2023 Proposition de Paul Carbonneau, maire d'Yamachiche,
appuyée par Johanne Champagne, mairesse de Saint-Édouard-de-Maskinongé;

QUE le Conseil de la MRC de Maskinongé adopte le dépôt du bilan des montants affectés en 2021 et 2022 du Fonds COVID, tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

EXTRAIT POUR COPIE CONFORME LE 13 MARS 2023.

COPIE CONFORME

GREFFIERE-TRESORIERE
ET DIRECTRICE GÉNÉRALE